

## RAPPORT N° 481 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 2 MARS 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 22 février au 1<sup>er</sup> mars 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme survenus au Burundi.

Durant cette période, quatre (4) personnes ont été assassinées dans la province de Cibitoke.

Le rapport mentionne aussi le cas d'un (1) détenu qui est décédé à la prison de Gitega à la suite de la violation de son droit à la santé par le Directeur de cette prison qui a refusé d'intervenir pour son transfert urgent à un centre de soins appropriés.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Le dimanche 23 février 2025, dans l'après-midi, le corps sans vie d'un jeune homme non identifié, âgé d'une trentaine d'années, a été découvert dans la rivière Nyamagana, sur la colline de Rusiga, commune de Rugombo, en province de Cibitoke.

Selon des témoins oculaires, le corps de la victime présentait de multiples blessures à la tête. Ils estiment que le jeune homme aurait été tué à coups de gourdins avant d'être jeté dans la rivière Nyamagana.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête immédiate afin d'identifier les auteurs de ce meurtre et de les punir conformément à la loi.

- Le mercredi 26 février 2025, dans la matinée, des cultivateurs ont découvert trois corps sans vie de jeunes hommes non identifiés, portant des masques, sur la transversale 7, au pied de la colline de Kaburantwa, dans la commune de Buganda, province de Cibitoke, à proximité de la rivière Rusizi, qui sépare le Burundi de la République Démocratique du Congo (RDC).

Selon des témoins oculaires, les trois corps étaient dans un état de décomposition avancé. Les mêmes sources ont précisé que l'administrateur communal de Buganda et le commissaire communal avaient donné l'ordre aux Imbonerakure d'enterrer ces trois jeunes hommes à moins de 100 mètres de la rivière Rusizi.

SOS-Torture Burundi appelle à une enquête impartiale afin d'identifier les auteurs et de les punir conformément à la loi.

### **2. Violation du droit à la santé des personnes privées de liberté**

- Le dimanche 23 février 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'Innocent Ndiokubwayo, détenu à la prison centrale de Gitega, a été retrouvé dans sa chambre à coucher, après que son état de santé s'était détérioré la veille au soir, vers 22 heures.

Selon des sources à la prison centrale de Gitega, ses codétenus ont immédiatement alerté le directeur de cette prison, le colonel de police Salomon Nduwayezu, afin qu'il intervienne rapidement pour évacuer le patient vers l'hôpital régional de Gitega. Cependant, d'après les mêmes sources, ce responsable a refusé de répondre à leur appel de détresse, se contentant de leur signifier que le cas serait analysé le lendemain matin.

SOS-Torture rappelle que le droit à la santé des personnes privées de liberté constitue l'un des droits fondamentaux des détenus. Aucun motif ou aucune circonstance ne devrait être invoqué pour violer ou restreindre ce droit fondamental.



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.